

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés ATLANTAS Assurances, certifions que :

**S.A.R.L TRES EN VUE  
M KABAC Lionnel**

13 rue des Forges  
44100 NANTES

est titulaire du contrat d'assurance **POLICE n°551064-405** souscrit auprès de la compagnie **AIG Europe SA** couvrant les risques suivants :

- **RESPONSABILITE CIVILE A L'EGARD DES TIERS NON TRANSPORTES**

**PERIODE DE VALIDITÉ** : du 04/03/2020 à 00H00 au 03/03/2021 à 24H00

**DRONES GARANTIS :**

- DJI - **SCENARII S1-S2-S3**
- DJI - **SCENARII S1-S2-S3**

**PILOTAGE :**

Lionnel KABAC

**USAGES :**

Relevés, photographies, vidéos, observations et surveillances aériennes, thermographie, lutte contre l'incendie, remorquage de banderoles publicitaires, nettoyage de toitures et façades.

Vol en intérieur, y compris dans sites classés et monuments historiques : relevés, photographies ou vidéos, observation et surveillance aérienne, sous réserve drone jusqu'à 8 kg,

Formation dans le cadre du S1, S2 et S3,

A L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE USAGE.

**LIMITES GÉOGRAPHIQUES** : Union Européenne, Suisse, y compris DROM-COM

**Il appartient à l'assuré de respecter la réglementation en vigueur dans chaque pays où sont effectuées les opérations de vol.**

**MONTANT DES GARANTIES :**

**Responsabilité Civile à l'égard des tiers non transportés**

*1.600.000 EUR par événement*

*Franchise : aucune*

*Vols en intérieur : 100.000 EUR par événement*

*Franchise : 1.000 EUR*

La garantie est étendue aux Risques de Guerre et Assimilés selon les dispositions de la Clause AVN52E.

Garantie applicable au SOL et en EVOLUTION.

---

---

La présente attestation est délivrée à la demande de l'assuré et ne saurait engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat. Seuls les termes dudit contrat feront foi en cas de litige.

---

---

Fait à NANTES, le 20/02/2020

